



**PROJET- ORDRE DU JOUR**  
De la séance du Conseil qui se tiendra  
Lundi 1<sup>er</sup>, décembre 2014 au 45, rue Des Saules  
de Notre-Dame-de-la-Salette à 19 h

<b>1. Ouverture de la séance</b>
<b>2. Adoption de l'ordre du jour</b>
<b>3. Questions des contribuables</b>
<b>4. LÉGISLATION</b>
a) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2014 à 19 h
b) Adoption du règlement numéro 2014-20 concernant les limites de vitesse sur une partie du chemin Thomas-Nord
c) Adoption du Règlement numéro 2014-23, dans le cadre d'un Protocole d'entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection lors d'une urgence ou d'un sinistre entre les municipalités de Val-des-Bois, Bowman et Notre-Dame-de-la-Salette
d) Adoption du Règlement numéro 2014-24 - Relatif à une Politique sur les critères de subventions et de dons aux organismes
e) Adoption du règlement numéro 2014-25 : Règlement numéro 2014-25 relatif à une politique sur les procédures administrative des travaux de voiries
f) Avis de motion : Règlement pour permettre la circulation des Véhicule hors route sur certains chemins municipaux de Notre-Dame-de-la-Salette
g) Adoption du Registre des plaintes pour les employés municipaux
h) Établissement du calendrier 2015 des séances régulières du Conseil
i) Fermeture du bureau municipal et de la bibliothèque pour la période des fêtes
<b>5. RESSOURCES HUMAINES</b>
- Compte rendu du président du comité (Samy Thomas)
a) Déboursé de 3 semaines de vacances
<b>6. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE</b>
a) Correction de la date de la formation <i>Rôles et responsabilités des élus</i>
b) Mandater la directrice générale pour enchérir et acquérir au nom de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette / vente pour taxes 2014;
c) Mandater la firme de Séguin Daoust consultant – relatif à une analyse des employés administratifs
d) Comptes à payer
e) Virements de fonds budgétaires
<b>7. SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
- Compte rendu du président du comité (Antonin Brunet)
a)
<b>8. RÉSEAU ROUTIER</b>
- Compte rendu du président du comité (Jean-Claude Boucher)
a) Autorisation de paiement : Réfection d'asphalte chaud
b) Autorisation de paiement : Rechargement des chemins de pierres concassés 0-3/4 de carrière (MG-20).
c) Autorisation de paiement : pour le creusage de fossés
d) Demande de remboursement de la subvention de 15 000 \$ MTQ
e) Demande d'autorisation de stationner l'autobus scolaire au garage municipal
<b>9. HYGIÈNE DU MILIEU</b>
-Compte rendu du président du comité (Étienne Morin)
a) Autorisation de dépense pour service professionnel – SMi
<b>10. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT</b>
- Compte rendu du président du comité (Denis Latour)
a) Adjudication d'un contrat de gré à gré – Travaux de remplacement de fenêtres et d'une porte à l'édifice du 51 Des Saules
b) Adjudication d'un contrat de gré à gré –Travaux de remplacement du revêtement de plancher à l'édifice du 51 Des Saules
c) Adjudication d'un contrat de gré à gré – Travaux d'installation d'un escalier de secours à l'édifice du 51 Des Saules
d) Adjudication d'un contrat de gré à gré – Travaux de rénovation pour la pose de gyproc sur les murs et plafonds à l'édifice du 51 rue Des Saules
e) Adjudication d'un contrat de gré à gré – Travaux de remplacement du système de chauffage et certains luminaires à l'édifice du 51 rue Des Saules
f) Adjudication d'un contrat de gré à gré – Travaux de peinture à l'intérieur de l'édifice du 51 rue Des Saules
<b>11. LOISIRS ET CULTURE</b>
- Compte rendu du président du comité (Jean-Daniel Boileau)
a) Remplacer 2 lumières à la patinoire municipale
b) Engagement d'un aide pour l'entretien de la patinoire
c) Dépouillement de l'arbre de Noël 2014 : Chevalier de Colomb.
d) Séance de travail devant public
<b>12. MADA</b>
Compte rendu du maire
a) Demande d'appui Centre Action générations des aînés de la Vallée-de-la-lièvre
b) Table autonome des aînés des Collines – contribution financière
<b>13. AFFAIRES NOUVELLES</b>
a)
<b>14. QUESTIONS DES CONTRIBUABLES</b>
<b>15. LEVÉE DE LA SÉANCE</b>

- Dépôt du projet de l'ordre du jour avant l'adoption.
- Tous les sujets sont à titre indicatif et peuvent être assujettis à tout changement sans préavis.